PROGRAMME DE FORMATION

T13L - PREPARER ET GAGNER LES ELECTIONS

Votre contact

Laurence OUAKI

formation@ideforce.fr

Durée

2.00 jour(s)

16:00 heures

Public

Formation plus particulièrement destinée aux collectifs de section syndicale à moins d'un an des futures élections de représentativité.

Objectifs de la formation

- Préparer les élections professionnelles afin de valoriser les fruits de l'action de la CFDT.
- Définir la stratégie qui permettra d'obtenir le meilleur résultat électoral possible.
- Construire et porter une campagne électorale qui incarne l'identité et les spécificités de la CFDT.

Programme :

1er jour	2ème jour
Accueil et présentation des participants Présentation de la formation Les informations utiles pour préparer les élections	Les freins et les moteurs à la progression du nombre de voix
Le cadre réglementaire des élections Contenu et cadre d'un protocole électoral Les règles de la représentativité	Le vote par correspondance Le déroulement des journées d'élection Le dépouillement
Repas	**Repas**
État des lieux du contexte en lien avec les élections L'influence de la section La mixité professionnelle des listes de candidat(e)s Élaborer une liste « CFDT »	La profession de foi Le plan de travail de la section pour gagner les élections
Le calendrier des élections Les difficultés et les freins pour la préparation des élections	Évaluation de la formation

Supports et Méthodes :

Formation basée sur une approche pédagogique active alternant apports théoriques, exercices et mise en situation.

Prérequis :

Aucun

Informations complémentaires :

Frais pédagogiques

Voir fiche tarif www.ideforce.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap.

Particularité

Chaque collectif apporte les procès-verbaux des dernières élections.

Inscription et renseignements

Auprès du Syndicat CFDT Chimie Énergie du territoire du participant.

Délais d'inscription

Dès la parution de la formation au calendrier des formations proposées, et au moins 30 jours avant le 1er jour de la formation.